



CGT Finances Publiques Aveyron

Déclaration liminaire CSAL du Jeudi 11 Juin

Ce CSAL se tient après la Journée internationale de la santé et de la sécurité au travail. Les sujets proposés, pour information, nous resituent bien dans la période : budget en berne, tableau de bord veille sociale pas flamboyant.... En plus les annonces gouvernementales, nous confirment que la DGFIP sera un bon élève : on supprimera le nombre d'emploi nécessaire, et on économisera autant qu'il faudra, un avenir radieux !!!!

Cette date nous rappelle une réalité dramatique : chaque année dans le monde, près de 380 millions d'accidents du travail sont recensés. Derrière ces chiffres, il y a des vies brisées, des handicaps, des souffrances, et trop souvent la mort. Plus de 3 millions de personnes meurent chaque année des conséquences de leur travail.

En France, en 2024, ce sont encore 1 297 morts au travail ou par le travail qui ont été comptabilisés par la Sécurité sociale.

Pour la CGT, une chose est claire : le travail ne doit ni tuer, ni abîmer celles et ceux qui font vivre le service public. Or, à la DGFIP comme dans l'ensemble de la Fonction publique, les personnels subissent depuis des années une politique destructrice : restructurations permanentes, suppressions massives d'emplois, intensification du travail, perte de sens des missions.

Les moyens diminuent pendant que les charges explosent.

Les missions s'élargissent pendant que les effectifs fondent.

Les injonctions contradictoires se multiplient pendant que les collectifs de travail se délitent.

Le résultat est sans appel :

- une usure professionnelle généralisée ;
- une montée continue des risques psychosociaux ;
- une souffrance au travail devenue structurelle ;
- et un profond sentiment d'abandon chez les agents.

Quand les personnels n'ont plus les moyens de faire correctement leur travail, c'est leur santé qui se dégrade. C'est aussi leur dignité professionnelle qui est attaquée. Pourtant, l'État employeur a une obligation : protéger la santé physique et mentale de ses agents. Il est responsable de leurs conditions de travail. Il doit prévenir les accidents, les maladies professionnelles et les suicides.

Or, à la DGFIP, l'administration est aujourd'hui en échec total face à l'explosion des risques psychosociaux. En Aveyron, la situation inédite de la résidence du 8 mai ne favorise pas un exercice apaisé des missions.

Oui, la DGFIP porte une responsabilité dans le mal-être au travail des agents. Elle a du mal à le cacher, la presse nationale se faisant échos de nos difficultés.

Et ce ne sont ni les campagnes de communication sur la santé mentale, ni les plans de prévention du risque suicidaire, ni le nouveau référentiel d'emplois en Équivalent Temps Plein qui répondront à l'urgence. Les agents n'ont pas besoin de discours. Ils ont besoin de moyens, d'effectifs et de reconnaissance.

Un autre sujet peu évoqué dans toutes les communications du ministère dessine une autre réalité de terrain quotidienne : l'absence de revalorisation du point d'indice, qui explique aussi la perte d'attractivité des métiers de la fonction publique en général et de la DGFIP en particulier. Ces pertes de pouvoir d'achat deviennent insupportables et intenable.

De plus cette absence de revalorisation se déroule dans un contexte inflationniste marqué par une hausse continue du prix des carburants et du coût de la vie, les déplacements domicile-travail représentent une charge financière de plus en plus lourde pour les agents, notamment pour ceux qui résident loin de leur lieu de travail et qui n'ont parfois pas d'alternative crédible à l'utilisation de leur véhicule personnel.

Pour la CGT, la priorité doit être claire : financer les services publics, protéger les agents et garantir des conditions de travail dignes et humaines.